

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 20 avril 2020 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

S.O.
2020-04-06

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le sixième jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt à dix-huit heures (18:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no. 2
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no. 3
Madame Annie Gagnon, conseillère district no. 4
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5
Madame Pierrette Lajoie, conseillère district no. 6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et madame Claudine Babineau, OMA, greffière, assistent également à cette assemblée.

Cette séance est tenue à huis clos, tel que le permet l'arrêté numéro 2020-04 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, en date du 15 mars 2020.

Rs.2020-04-102

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

La conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 avril 2020 avec les modifications suivantes:

ANNULER : L'item 15.1

REPORTER : L'item 15.2

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-04-103

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 MARS 2020 ET DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 23 ET 30 MARS 2020.

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 16 mars 2020 et des procès-verbaux des séances extraordinaires tenues les 23 et 30 mars 2020, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV).

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance

ordinaire du 16 mars 2020 et les procès-verbaux des séances extraordinaires du 23 et 30 mars 2020, tels que rédigés par la greffière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CORRESPONDANCE.

LETTRE DE SOLLICITATION DE CONTACT RICHELIEU-YAMASKA.

Dans le cadre de leur campagne de financement 2020, l'organisme Contact Richelieu-Yamaska sollicite la Ville pour une contribution financière.

Le conseil en prend acte.

Rs.2020-04-104

INVITATION AU 10^E CONGRÈS ANNUEL ET RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION – FÉDÉRATION DE VILLAGES-RELAIS.

Attendu que la Ville d'Acton Vale a reçu une invitation pour assister au 10^e congrès annuel des Villages-relais qui se tiendra du 27 au 29 mai 2020 à Forestville, sous le thème « Partenariat, audace et innovation = ressources renouvelables et durables », ainsi que le renouvellement de l'adhésion soit du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 1 900 \$, ainsi que son paiement, à même le poste budgétaire 02-110-00-494, à la Fédération des Villages-relais du Québec, pour l'adhésion du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021;

Aucune inscription au congrès ne sera faite, compte tenu des circonstances entourant le COVID-19.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-04-105

ANNULATION DE L'ÉVÉNEMENT-BÉNÉFICE DE L'APEH RICHELIEU-VAL-MASKA.

Attendu que la résolution 2019-11-376 autorisait une dépense d'un montant de 100 \$ à l'APEH Richelieu-Val-Maska, à titre de contribution financière, pour la tenue d'un souper-bénéfice annuel du 4 avril 2020;

Attendu la situation due au COVID-19, l'Association a été dans l'obligation d'annuler le souper-bénéfice du 4 avril 2020;

Attendu que l'Association offre trois possibilités à ses commanditaires, suite à cette annulation;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la Ville choisit la possibilité suggérée 1A, soit : pour les dons de 100 \$ ou moins, l'Association offre la possibilité de compiler et bonifier le don de 2020 avec celui de 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-04-106

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA TENUE D'UN BINGO.

Attendu que Le Carrefour jeunesse-emploi comté de Johnson soumet une demande d'autorisation de réaliser une activité de bingo, dans le cadre de la Foire Agroalimentaire de la région d'Acton, au profit de la Coopérative d'initiation à l'entrepreneuriat collectif;

Attendu que cet événement sera tiendra le vendredi 3 juillet 2020 de 19h à 20h30 au parc Donald-Martin;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

Que la Ville autorise Le Carrefour jeunesse-emploi comté de Johnson à tenir l'activité de bingo, dans le cadre de la Foire Agroalimentaire, le vendredi 3 juillet 2020 de 19h à 20h30 au parc Donald-Martin et ce, conditionnellement aux directives du ministère de la Santé et des Services sociaux, reliées au COVID-19.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE.

Madame Sophie Robillard, animatrice de la vie étudiante et membre du comité, organise depuis 11 ans, un projet de sensibilisation sur les dangers liés à l'alcool et les drogues au volant et dépose une demande de participation financière, pour cedit projet. Compte tenu des événements liés au COVID-19, ledit projet est annulé.

Le conseil en prend acte.

RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.

Aucune dépense.

Rs.2020-04-107

CONTRÔLE DES ANIMAUX – SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE DRUMMONDVILLE – ADDENDA À L'ENTENTE.

Attendu l'entente relative à la gestion du contrôle animal, intervenue le 08 octobre 2019, entre la Ville d'Acton Vale et la Société préventive de la cruauté envers les animaux de Drummondville, faisant affaires sous le nom de Société protectrice des animaux de Drummond (SPAD);

En conséquence le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

Que le Conseil approuve l'addenda à l'entente existante entre la Ville d'Acton Vale et la Société préventive de la cruauté envers les animaux de Drummondville, faisant affaires sous le nom de Société protectrice des animaux de Drummond (SPAD), relativement à favoriser la protection des personnes, par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens;

Que le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la directrice générale, ou en son absence la greffière, sont autorisés à signer l'addenda à intervenir et ce, pour et au nom de la Ville d'Acton Vale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-04-108

RÉSOLUTION POUR RATIFIER UNE DÉPENSE ET UN PAIEMENT.

Attendu la situation relativement à la pandémie de Coronavirus (COVID-19) et des besoins grandissants de la population d'Acton Vale;

Attendu qu'il y a lieu de ratifier une dépense relative à une aide financière accordée au centre de Bénévolat d'Acton Vale;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

De ratifier une dépense de 1 000 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970;

De financer cette dépense à même le fonds général, pour une aide financière au centre de Bénévolat d'Acton Vale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-04-109

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NO. 4 – CONSTRUCTION DU GYMNASÉ MULTIFONCTIONNEL.

Attendu la présentation, pour fins de paiement, du décompte progressif no.4 relatif à la construction du gymnase multifonctionnel;

Attendu la recommandation de monsieur Nicolas Bilodeau, architecte de la firme Bilodeau Baril Leeming Architectes;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailonnet il est résolu :

D'autoriser le paiement de 600 142 \$ plus taxes, à Groupe Drumco Construction Inc. à titre de paiement du décompte progressif no. 4;

De financer cette dépense de 600 142 \$ plus taxes à même les fonds prévus au règlement d'emprunt 338-2018;

D'autoriser la directrice générale, madame Nathalie Ouellet, OMA à signer, pour et au nom de la Ville, ledit décompte progressif no.4 – Construction du gymnase multifonctionnel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-04-110

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT D'UNE FACTURE ÉMISE PAR MS GESLAM.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 1 879.90 \$ plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-414 à MS Geslam pour le renouvellement du support technique de la licence Veeam Essential et de maintenance, pour une durée de 3 ans.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-04-111

RÉSOLUTION RELATIVE AU DÉVELOPPEMENT DU PROJET GAUTHIER.

Attendu qu'une demande d'autorisation a été déposée pour le développement du projet Gauthier par les Services exp Inc.;

Attendu que le MELCC a soumis une première demande d'information au sujet du non-respect des exigences de débordement non sanctionnable du régulateur Rousseau et du poste de pompage Paré;

Attendu que le MELCC demande de fournir un plan correcteur avec un échéancier et l'engagement de la Ville d'Acton Vale par résolution;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'accepter le plan de correction, qui permettra d'augmenter la capacité de pompage du poste Paré et réduire les infiltrations et le captage dans les conduites sanitaires, qui se trouvent dans le bassin de régulateur Rousseau.

Plus précisément :

- Réalisation des travaux de mise à niveau du poste Paré, prévus en 2020-2021, afin d'augmenter sa capacité;
- Réaliser la réfection de la rue Notre-Dame, prévue en 2021;
- Réaliser la réfection des rues Morgan et Compagna, prévue en 2021;
- Réaliser la réfection de la rue Bernadette, prévue en 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-04-112

DÉMANTÈLEMENT DES ABRIS D'AUTO TEMPORAIRE.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu que la Ville accorde un délai supplémentaire pour le démantèlement des abris d'auto temporaire, et ce jusqu'au 4 mai 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-04-113

OFFRE DE SERVICES – ÉTUDE D'ÉVALUATION - COMPENSATION DES PERTES FINANCIÈRES.

Attendu que le Groupe Pleine Terre Inc. offre ses services professionnels pour réaliser une étude pour évaluer les compensations des pertes financières subies par les producteurs agricoles en lien avec ces aires de protections;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

De mandater le Groupe Pleine Terre Inc. pour réaliser une étude pour l'évaluation des compensations des pertes financières, selon l'offre de services reçue le 27 mars 2020;

Que la Ville d'Acton Vale autorise, à cet effet, une dépense d'un montant de 6 160 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-412-00-419 au Groupe Pleine Terre Inc.;

De financer la dépense à même le fonds général;

D'autoriser la directrice générale, madame Nathalie Ouellet, OMA, à signer pour et au nom de la Ville ladite offre de services.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-04-114

AUTORISATION DU PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION DE LA VILLE À L'OFFICE D'HABITATION DES MASKOUTAINS ET D'ACTON.

Attendu qu'il y a lieu d'autoriser le paiement de la contribution à l'Office d'Habitation des Maskoutains et d'Acton, le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser le paiement d'un montant total de 5 067 \$, à même le poste budgétaire 02-520-00-963, à l'OHMA, ce montant représentant la contribution de la Ville pour l'année 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

...Dépôt du rapport du département suivant :

- a) Service incendie – début mars et mi-mars 2020.

Le conseil prend acte.

...Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

Le conseil prend acte.

Rs.2020-04-115

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DES DÉBOURSÉS ET COMPTES À PAYER.

La conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisaillon et il est résolu d'approuver les déboursés et comptes ci-après et qu'ils soient payés et que ceux payés avant la présente soient ratifiés :

Liste des paiements préautorisés :	
• Liste des chèques émis et des paiements directs du 24-02-2020 au 31-03-2020	139 692.57 \$
• Paiements par AccèsD du 27-02-2019 au 31-03-2020	132 508.35 \$
• Salaires et REER pour le mois de mars 2020	111 686.52 \$
Liste des comptes à payer :	
• Pour le mois de mars 2020	475 114.80 \$
Grand Total	859 002.24 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

L'item 15.1 est annulé.

L'item 15.2 est reporté à une séance ultérieure.

PÉRIODE DE QUESTIONS.

Aucune question n'a été formulée, puisque la séance du 6 avril 2020 s'est tenue à huis clos, compte tenu des circonstances entourant le COVID-19 et en vertu des dispositions de l'arrêté numéro 2020-04 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, en date du 15 mars 2020.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à dix-huit heures et cinquante-cinq minutes (18;55)

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je, Sylvie Guay, CPA, CMA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Trésorière

Date